

**NOTICE OF RACE**  
**INTERNATIONAL POP-POP VESSELS' CHAMPIONSHIP**  
**(I.P.P.V.C)**

**Bénodet 23 juin 2007**



*Le Pop Pop Normandie, après restauration chez « Shipshapes »*

En préparation au « Pop-Pop Vessels' World Championship » (P.P.V.W.C) qui se déroulera comme à l'habitude à Loguivy de la Mer dans quelques mois (consulter le net pour plus de précisions), Sir Gildas Rostain et le Shipmate Jaune the Yellow organisent à Bénodet, pendant le « Rendez Vous de la Belle Plaisance » la première édition de « l'International Pop-Pop Vessels' Championship » (I.P.P.V.C).

Cette compétition fermée à tout professionnel (ie completely closed) est réservée aux armateurs (ie non-professional gentlemen drivers) de navires en fer blanc à propulsion pop-pop, issue des brevets déposés à Londres en 1831 par l'ingénieur français Désiré Thomas Piot, puis par C. J Mc Hug aux Etats-Unis d'Amérique en 1924.

### 1/ Date :

Les courses se dérouleront à Bénodet (Port de Penfull, dit encore « Pen-empty Harbour » lorsque la mer est basse ou démontée) le Samedi 23 Juin 2007 vers 19h local time (Bénodet local time is almost the same as GMT + 1 Happy Hour).

### 2/ Catégories :

Les armateurs concourront dans les Séries suivantes :

- **Vintage** : tous Pop-Pop Vessels construits avant 1950, éventuellement restaurés en utilisant uniquement les matériaux et les technologies d'époque (fer blanc, cuivre ou laiton, soudures à l'étain, matelotage traditionnel façon Patrick Moreau);
- **Vintage Spirit** : Pop-Pop Vessels construits après 1950 en respectant strictement l'esthétique Vintage Pop-Pop Vessel, les matériaux exotiques ainsi que toutes technologies avangardistes pouvant être mis en œuvre ;
- **Indian Spirit industrial** : tout Pop-Pop Vessel construit industriellement après 1950, en Inde ou dans tous autres pays, sans respecter strictement l'esthétique Vintage ; tous matériaux de récupération étant admis, y compris ferrailles et appareils provenant de la découpe de porte-containers et autres navires de charge.
- **Black or White Spirit home maid** : tout Pop-Pop Vessel de fabrication amateur construit sans respecter aucune règle mais avec le maximum de poésie délirante, la seule contrainte imposée étant que le navire puisse flotter un certain temps et, éventuellement, se déplacer grâce à son mode de propulsion pop-pop.

### 3/ Parcours :

Les régates auront lieu dans une « gâche à ciment » (largeur : 2 mètres longueur : 4 mètres profondeur : environ 20 cm, plus le pouce, à mi-marée d'équinoxe) emplie d'eau douce. Provenance : fontaine de la Chapelle du Drennec ; se renseigner auprès de Monsieur l'Abbé Gaignet, vicaire à Lanrivoal, pour connaître les caractéristiques physiques et les propensions miraculeuses du liquide.

Des couloirs, balisés par du fil à thon, permettront aux concurrents de s'exprimer au mieux, sans risques d'abordage.

Les régates pourront comporter plusieurs allers-retours afin que les longueurs de parcours soient à peu près équivalentes aux mesures suivantes pour chaque catégorie :

- **Vintage** : 3/6ème de yard, 8 fatoms et 6 pouces, plus la circonférence du mât de *Pen Duick* à l'étembrai;
- **Vintage Spirit** : 18/ 6ème de yard, 4 fatoms et 12 pouces ; plus 1/12 de la longueur de l'étai du cat-boat *Maylis* ;
- **Indian Spirit industrial** : 20/6ème de yard, 1,5 fatom et 3 pouces, plus la hauteur d'un éléphant adulte ;

- **Black or White Spirit home maid** : longueur cumulée de 46 bouteilles de whisky “Black and White” de 75 cl, multipliée par le coefficient de marée à Bénodet le 23 juin 2007, le tout divisé par 3,14116.

#### 4/ Règles de Jauge :

Pour calculer le rating des navires (**R**) La formule de jauge applicable sera la suivante, telle que reconnue par la Fédération Internationale de Propulsion Pop-Pop :

$$R = \frac{L}{V} \times LB + \frac{P \times 1,852}{\pi r^2} - \left( \frac{S + A}{12} \right)$$

cours de la £ par rapport à l'€  
à Londres, le 23/6/2007 à 12h 12 GMT

Dans cette formule,

- **L** = longueur HT du navire, exprimé en inches ;
- **LB** = bau maximum, exprimé en 6<sup>ème</sup> de fathom ;
- **P** = contenance de la chaudière du navire, exprimé en 32<sup>ème</sup> de cubic-foot ;
- **S** = surface développée de la mèche de safran, exprimée en mile Bigouden (soit 1/12.000<sup>ème</sup> de mile terrestre) ;
- **V** = contenance des tubulures du navire, exprimée en tonneaux d'équivalent Claret,
- **A** = facteur rhésus de l'armateur, exprimé en « ce que l'on veut », pourvu que ce soit compliqué.

Tout concurrent devra présenter un Certificat de Jauge à jour. Des vérifications inopinées, voire opinées, pourront être effectuées subrepticement, hors la présence de l'armateur.

Les concurrents n'étant pas en possession de ce document pourront faire jauger leur navire par Monsieur Fanch Carn, Président Honoraire du Y.C.F, Jaugeur Officiel des Viviers à langoustines de Loctudy. Se munir d'une bouteille d'alcool fort pour faciliter les mesures et les calculs.

#### 5/ Règles de Course :

Les Règles de Course, issues de celles de la Fédération Internationale de Propulsion Pop-Pop, comporteront les adjonctions suivantes :

- Règle du « Départ sans préavis » (Start without any notice), chaque concurrent tenant son navire, moteur allumé, entre le pouce et l'index de sa main qui écrit (droite ou gauche). Les ambidextres seront obligés de déclarer au Jury leur préférence au moins une minute avant le départ inopiné.
- Les équipages embarqués ne pourront solliciter aucune aide extérieure pendant l'épreuve.
- Le public sera, dès le départ, tenu à distance respectable du Bassin par une marée-chaussée (bare-footed tide-police) abondante pour éviter que, par la puissance de leurs vociférations, voir grâce à divers projectiles (tels pinces de crabes, bigorneaux, ancre à

jas, duc d'Albe) certains supporteurs puissent venir troubler la surface du plan d'eau et ainsi la sérénité des épreuves.

## **6/ Licence. Examen Médical. Frais d'inscription :**

Les concurrents ne pouvant présenter une Licence de la « Fédération Bigoudeno-Fouesnantaise de Pop-Pop Propulsion », (FBF traou P), tamponnée par leur médecin traitant, devront se plier à l'examen de navigation hauturière Pop-Pop (niveau 2) qui se déroulera dans une baignoire spécialement aménagée à cet effet sur le quai.

En cas de succès, ils subiront l'examen médical diligenté la Reine du Cidre de Fouesnant (édition 2006) opérant en tutu « wheather permitting ». Au dessus de Force 7, Mademoiselle la Souveraine opérera en ciré et bottes de quart équipées de jartelles.

Réduits à leur plus simple expression grâce à la générosité de nos Sponsors, les frais d'inscription se résument à :

- un kilo de bonne humeur à nous faire parvenir par goéland voyageur au plus tard 20 minutes avant le début des épreuves ;

- tous présents de peu de valeur pouvant être approvisionnés chez les commerçants locaux (boissons, victuailles, cotillons, confettis, articles pyrotechniques ou instruments de musique, de préférence dissonants).

Ces frais d'inscription comprennent la mise à disposition d'une Base d'Entraînement type « America's Cup » avec ponton privé et vigiles intégrés. Les grutages sont facturés en sus.

Nota : les enveloppes destinées à amadouer (Ma Doué Béniguet) le Jury sont les bien venues. Leur contenu sera immédiatement converti en breuvages, offerts aux armateurs et à leurs teams.

## **7/ Jury et Réclamations :**

Le Jury international sera composé comme suit :

- Président : Sir Principle, Scottish West-Hyland terrier incorruptible.

- Vice-Président : Sir Henry de Broc, père du célèbre navigateur, Membre Senior de l'YCO.

- Assesseurs :

  - Le Vénérable Michel Bellion, armateur du yacht *Skol*.

  - Son Excellence Patrick Davidson, Empereur de la peinture à l'eau.

  - Sir Olivier Pécoux, armateur de *Petite Lande*.

  - L'Esquiere Jean Paul Daumarie, Président de l'YCO.

En cas de partage des voix, celle du Président sera prépondérante.

Pour être recevable, toute réclamation devra être adressée par bouteille à la mer à l'attention de Monsieur le Gardien du Phare de la Vieille, 29462 Raz de Sein, au plus tard dans les cinq minutes suivant la fin de la régates considérée. Seules les réclamations parvenant au phare avant le 31 décembre 2007 seront examinées, dans leur ordre d'arrivée. L'examen des réclamations se déroulera aux Iles Glénan, chez « Castric » à la marée d'équinoxe suivant le 1<sup>er</sup> Janvier 2008.

## **8/ Résultats :**

Sans préjudice de toutes réclamations, les résultats des compétitions seront proclamés à l'issue des épreuves.

En cas d'ex æquo, le jury lancera la feuille de résultats, découpée en confettis, du haut du pont pour départager les concurrents. Le premier confetti touchant les eaux de l'Odet désignera le gagnant.

Le ou les vainqueurs se verront remettre un prix dont il est impossible de prévoir aujourd'hui l'ampleur en raison de la générosité de nos Sponsors.

Les vainqueurs, comme les concurrents malchanceux s'engagent à répondre, de bonne grâce et avec humour à tout interview des médias nationaux et internationaux présents. Leurs propos pourront être, suivant les circonstances, modifiés, complétés, voir honteusement déformés sans toutefois que cet exercice ne porte atteinte au prestige des épreuves ou à la dignité des armateurs ou de leurs navires.

## **9/ Concours d'élégance :**

Point d'orgue des compétitions, un Jury désignera l'équipage et le navire ayant mené les épreuves avec le plus d'élégance et de distinction. La Baronne Staff, secondée par un Membre d'une famille princière bien connue en Méditerranée, présideront ce concours. Elles pourront se faire assister de toutes demoiselles de leur choix, cette qualité pouvant être vérifiée par le Président du Jury (voir point 7 ci-dessus).

## **10/ Compétiteurs célèbres attendus :**

Parmi les compétiteurs attendus on compte, notamment :

- John Awaral Gar Steel, arrière petit fils du célèbre pilote John Gar Wood ;
- Hugues Mac Hug, arrière petit neveu de l'étonnant C.J Mac Hug ;
- Arlette Kay des Brumes, arrière petite fille du célèbre coureur Kay Don.

## 11/ Nos Sponsors :

- **La Société des Sous-Papes d'Avignon** : célèbre congrégation de motoristes Pop-Pop fondée par le Pop Orthodoxe Alexandre II.
- **La Sirène Vaporeuse** : Maison de couture spécialisée dans les dessous de carène coquins.
- **La Culasse Fréillante**, dite encore la Folle du Minou (célèbre Phare à l'entrée du Goulet de Brest) : Compagnie spécialisée dans la fourniture « d'escort girls » ou de « Ship-and-dales ».



*Lolly Pop Pop en restauration chez « Shipshapes »*